



Forum: Trucs en vrac

Topic: Post 11111

Subject: Re: Post 11111

Publié par: Lotesdelere

Contribution le : 30/08/2022 18:57:29

En français, le mot "informatique" a un sens plutôt large et regroupe plusieurs activités.

Définition de Larousse:

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/informatique/42996>

1. Science du traitement automatique et rationnel de l'information considérée comme le support des connaissances et des communications.
2. Ensemble des applications de cette science, mettant en œuvre des matériels (ordinateurs) et des logiciels.

Explication selon Wikipedia:

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Informatique>

L'informatique est un domaine d'activité scientifique, technique, et industriel concernant le traitement automatique de l'information numérique par l'exécution de programmes informatiques hébergés par des dispositifs électriques-électroniques : des systèmes embarqués, des ordinateurs, des robots, des automates, etc.

Ces champs d'application peuvent être séparés en deux branches :

- théorique : concerne la définition de concepts et modèles ;
- pratique : s'intéresse aux techniques concrètes de mise en œuvre.